



Avocats Associés

Communiqué de presse
Paris, le 22 mars 2022

BG2V, CONSEIL DE KINTARO GROUP ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA CUISINE TRADITIONNELLE JAPONAISE DANS LE CADRE DE SA LEVEE DE FONDS

BG2V (Hervé de Kervasdoué et Constance Tardieu) a conseillé Ken Yoshikawa, fondateur de **Kintaro Group**, acteur incontournable de la cuisine japonaise traditionnelle de Paris avec 8 restaurants historiques (Kintaro, You, Hokkaido, Guibine, Laï-Laï Ken, Naniwa-Ya, Menkicchi et Happa Tei) dans le cadre d'une levée de fonds.

Cette levée de fonds, réalisée auprès de **Bpifrance** et de **SOCADIF** a pour objectifs :

- d'accompagner le développement du groupe en accélérant l'ouverture de restaurants japonais traditionnels et de dark kitchen au cours des prochaines années, à Paris et en région parisienne,
- de déployer un modèle de restauration de type « cantine japonaise » couronné de succès auprès du grand public

L'entrée au capital de **Bpifrance** et de **SOCADIF** au terme d'un processus concurrentiel mené par la banque d'affaire **Kray&Co**, donnera au Kintaro Group les moyens de poursuivre sa croissance et d'ouvrir sa cuisine à de nouveaux quartiers parisiens.

Cette opération confirme à nouveau l'expertise du cabinet dans l'accompagnement d'entrepreneurs et de fonds d'investissement dans leurs opérations de développement et d'investissement, notamment dans le domaine de la restauration, de la *foodtech* et de l'alimentaire au sens large.

* * * * *

Intervenants :

- **BG2V** (Hervé de Kervasdoué et Constance Tardieu), conseil juridique du management de Kintaro Group,
- **Kray&Co** (Stéphane Monteiro, Thomas Rigaudeau), Conseil M&A,
- **Socadif Capital Investissement** (Emmanuel David, Pierre Cottin),
- **Bpifrance Investissement** (Serge Mesguich, Pierre Bollengier, Sophie Simsi).

Conseil juridique des investisseurs & due diligence juridique, fiscale et sociale :

- **Almain Avocats** (Edgar Nguyen, Mathilde Garin),
- **Exelmans** (Grégoire Thiébaud) pour la due diligence financière,
- **Berdugo Metoudi** (Steve Metoudi) pour la due diligence fiscale/sociale.

A propos de BG2V :

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé de près de 50 avocats, dont 13 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en droit des affaires.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines du *corporate*/fusions-acquisitions, du *private equity*, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du droit commercial, du droit pénal, du droit social et de l'immobilier. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis, pour certains, à exercer, outre en France, aux Etats-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : bg2v.com

Contact presse : Maria Dias, Secrétaire Générale – Tel : 01 48 88 60 60 - dias@bg2v.com